

**NEW MY COMMUTING REGULATION
FOR COMMISSION STAFF
SOCIAL REGRESSION**



TAO strongly opposes this recent OIB decision to review EC public transport reimbursement policy. We have gone from third party payment to deferred reimbursement to capping at 800 € for yearly transport costs.

Remember the good old days of third-party payment, user-friendly and effective. Colleagues advanced only half the cost of the subscription through a salary deduction the following month.

TAO believes that staff should be our priority. It is formally true that EC public transport reimbursement policy is not a statutory right and depends on budget availability, but the OIB cannot take this literally. **Capping commuting expenses is a clear case of social regression.**

For colleagues with financial difficulties deferring reimbursement one year is already painful. Adding insult to injury the deferred payment does no longer cover 50% of the total yearly transportation costs. For some it covers barely 6 months of commuting.

Whatever happened to OIB's bombastic 'People first' policy plastered all over in posters, and the intranet? They can talk the talk. Can they walk the walk? Or is it just a publicity stunt.

TAO has consistently advocated for easy access to public transport and demanded full reimbursement, not 50% but 100% as is standard practice for public institutions and private companies.

This OIB decision defeats the purpose of encouraging staff to privilege public transport. For colleagues relying solely on public transport it is the last straw and for lower salaries it is downright discriminatory.

OIB My Commuting reform further to slashing third-party payment system management costs at the

expense of staff now forces them to bear the brunt of budgetary constraints.

This is a purposeful and regrettable decision harming everyone, with no prior consultation of staff or their representatives. **We call upon our administration to amend this decision.**

On the same subject

Your **TAO** team



**NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES DÉPLACEMENTS
DOMICILE-TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION
UNE RÉGRESSION SOCIALE**



TAO s'oppose fermement à la récente décision de l'OIB de revoir la politique de remboursement des transports publics de la Commission. Nous sommes passés du tiers payant au remboursement différé, puis au plafonnement à 800 € des frais de transport annuels.

Rappelez-vous le bon vieux temps du tiers payant, convivial et efficace. Les collègues n'avançaient que la moitié du coût de l'abonnement par prélèvement sur salaire le mois suivant.

TAO estime que le personnel doit être notre priorité. Il est formellement vrai que la politique de remboursement des transports publics de la Commission n'est pas un droit statutaire et dépend des disponibilités budgétaires, mais l'OIB ne peut pas prendre cela au pied de la lettre. **Le plafonnement des frais de transport est un cas flagrant de régression sociale.**

Pour les collègues en difficulté financière, reporter le remboursement d'un an est déjà douloureux. Comble de malheur, le paiement différé ne couvre plus 50 % du total des frais de transport annuels. Pour certains, il couvre à peine six mois de trajet.

Qu'est-il advenu de la politique fracassante de l'OIB, « Les gens d'abord », placardée sur des affiches et sur l'intranet ? Ils peuvent parler. Sont-ils en train d'agir ? Ou s'agit-il simplement d'un coup de pub ?

TAO a toujours plaidé pour un accès facile aux transports en commun et exigé un remboursement intégral, non pas à 50 %, mais à 100 %, comme c'est la pratique courante pour les institutions publiques et les entreprises privées.

Cette décision de l'OIB va à l'encontre de l'objectif d'encourager le personnel à privilégier les transports en

commun. Pour les collègues qui dépendent uniquement des transports en commun, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et, pour les bas salaires, c'est carrément discriminatoire.

La réforme de l'OIB « My Commuting », qui a réduit drastiquement les coûts de gestion du système de tiers payant au détriment du personnel, les oblige désormais à supporter le poids des contraintes budgétaires.

Il s'agit d'une décision délibérée et regrettable, préjudiciable à tous, prise sans consultation préalable du personnel ni de ses représentants. **Nous appelons notre administration à modifier cette décision.**

[Sur le même sujet](#)

Votre équipe **TAO**



[Join TAO to reinforce the staff's action and to be informed on your rights!](#)

TAO -The Independents

European Commission

Rue Joseph II, 70 – 1049 Bruxelles

+32 2 296 25 89 // rep-pers-tao@ec.europa.eu



TAO - The Independents



You receive this email because you are an official or agent of the European Commission and therefore listed in its formal directory.

TAO-The Independents is an official EC staff association. [Here](#) to unsubscribe. [Here](#) to view our Policy statement.